



CONFERENCE INTERNATIONALE FESA-UNESCO
Luena (Angola), 12 et 13 décembre 2016

Prévention des violences et promotion de la culture de la paix en période électorale

PROPOSITION DE CONTRIBUTION DU CEPS

La période du début du processus de démocratisation dans les années 90 restait liée à un apprentissage voire à une lutte pour l'instauration de la démocratie. Tant bien que mal, la violence politique en période électorale avait réussi à être « cantonnée » à des foyers permanents de violence.

- ❖ Constatons néanmoins que l'histoire se répète en Afrique, et même si c'est sous une forme différente, il n'en demeure pas moins que la violence, en période électorale, est une « tragédie » qui se renouvelle.
- ❖ Reconnaissons que la résurgence de ces violences politiques en période électorale (mais aussi pré et post électorale) a des causes qui souvent concordent dans de nombreux pays africains, quelle que soit leur zone géographique :
 - a) **La faiblesse des institutions chargées de réguler le débat démocratique** : en amont ou en aval et aussi en période électorale, les multiples institutions chargées d'encadrer le débat démocratique ne jouent que très faiblement voir pas du tout leur rôle, par manque de moyens, par peur ou par lâcheté, par incompetence ou parce que ceux qui occupent ces postes sont des hommes « liges » qui n'ont pas pris de hauteur par rapport à leurs fonctions.
 - b) **La carence des forces de défense et de sécurité** : les forces de défense et de sécurité ne jouent pas pleinement et objectivement leur rôle d'acteur impartial au service des institutions. Elles assurent plutôt la protection d'un régime ou d'un système.
 - c) **La difficulté des médias à informer** : la presse « ne joue pas globalement son jeu ». La plupart des médias se comportent plus en porte-paroles du pouvoir en place qu'en sources d'information et d'analyse objective et cela pour des raisons diverses. Tout d'abord, constatons le manque global de formation des journalistes, et pour ceux qui sont formés souvent un non-respect de la déontologie. Mais aussi, bien souvent, parce que les grands médias dépendent du pouvoir en place mais aussi parce que les rares organes indépendants manquent de moyens pour assurer leur autonomie financière. Par ailleurs, les organes de régulation n'ont pas, faute de moyens financiers indépendants, la capacité d'imposer un cadre juste d'exercice de la profession.
- ❖ Déplorons que le débat démocratique et républicain soit trop clivant avec l'utilisation de références lexicales « populistes » et que la jeunesse soit trop souvent « instrumentalisée » comme faire-valoir politique en période électorale.

- ❖ Observons aussi une certaine lassitude de la communauté internationale : derrière le principe de souveraineté et pour éviter tout nouveau débat sur la résurgence de « néo colonialisme », les « ex-puissances tutélaires » souhaitent désormais de moins en moins intervenir dans les processus électoraux et préfèrent laisser aux acteurs nationaux et sous régionaux le soin de régler leur différents électoraux.
- ❖ Soulignons que des pistes se dessinent et invitent à un optimisme modéré et raisonnable. Rappelons, ce qui est une évidence : ce sont les africains eux-mêmes qui doivent ou devront assurer le déroulement pacifique de leurs élections. Ceci se fera de cette manière ou ne se fera pas.

Il y a, en ce sens, un véritable devoir d'agir, notamment auprès de la jeunesse. Pour mémoire, rappelons que plus de 60% de la population africaine a moins de 20 ans. Toute action politique doit se faire en prenant conscience de cette évolution. La jeunesse informée, sensibilisée, a vocation à devenir un vrai acteur, le cœur du changement.

- ❖ Affirmons qu'une période électorale doit être un temps d'expression, de liberté, et qu'une démocratie ne serait se concevoir sans accepter la différence de l'opposition.

La paix en période électorale est le fruit d'une tolérance acceptée et reconnue. Elle n'est jamais acquise, elle se mérite et se gagne.

- ❖ Suggérons, en ce sens :

- a) **De faire reconnaître un droit légitime à l'opposition**, à lui reconnaître un véritable « statut constitutionnel » (lui garantissant un statut juridique, social et financier indépendant).
- b) **De reconnaître le statut et le rôle de la société civile** en l'associant en complément des partis politiques comme contributeur désintéressé et indispensable au débat électoral.
- c) **D'utiliser les ressources et les références culturelles africaines** pour déminer et désacraliser le rôle souvent diviseur que peuvent avoir les élections en Afrique. L'utilisation de jeux de rôles, de pièces de théâtre rappelant le déroulement des élections peuvent avoir des effets pédagogiques importants.
- d) **D'élaborer une charte de bonne conduite électorale.**